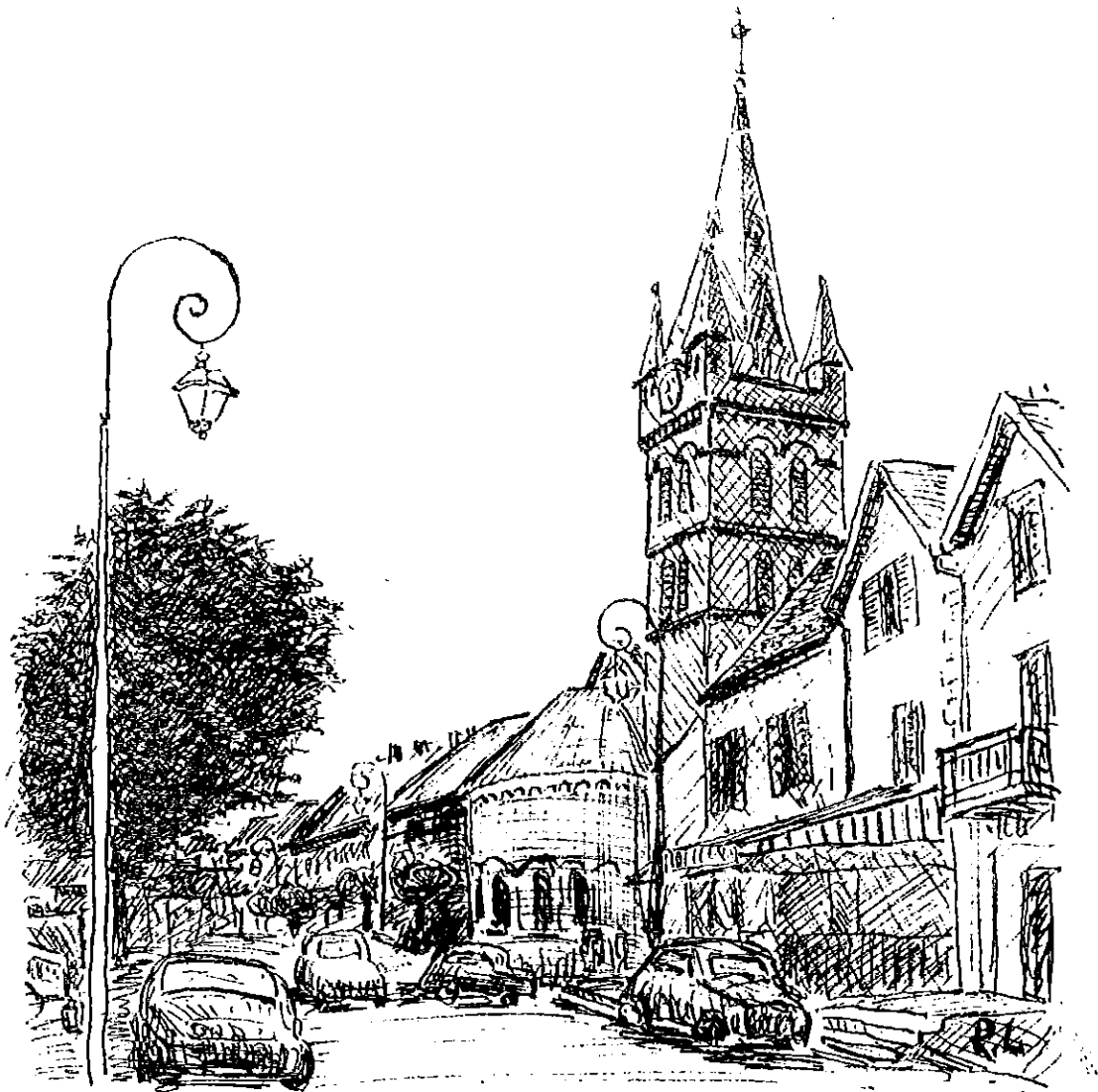


Club du 3^e âge de Corps

LE PETIT CORPATUS



N° 53

MEILLEURS VOEUX

En ce début d'année toute l'équipe de rédaction du PETIT CORPATUS et les membres du bureau de l'Association CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIU, sont heureux vous offrir, chers amis lecteurs, tous leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année. Que 1982, vous apporte joie et bonheur.

la présidente:

G. ROUX

ABONNEMENT POUR 1982.

Les membres du bureau se sont réunis dernièrement, pour fixer le prix de l'abonnement au PETIT CORPATUS.

Ils se sont aperçus que le prix fixé pour 1981, ne couvrirait même pas le prix du papier. Et bien que le travail soit fait bénévolement il reste à payer les fournitures et le remboursement de l'emprunt de la machine Offset. En calculant au plus juste, si nous voulons continuer à faire paraître le PETIT CORPATUS, nous devons porter l'abonnement pour l'année 1982 à :

45 F pour les numéros distribués à CORPS.

65 F pour les numéros envoyés par la poste, car il y a
(2.30 F de frais d'affranchissement par numéro)

Ce numéro est donc le dernier de votre abonnement, si vous voulez continuer à recevoir le PETIT CORPATUS pensez à renouveler votre abonnement chez :

CATHERINE MEI à la Pharmacie ou

Gisèle ROUX au CLICHE.

Les chèques ou C.C.P doivent être libellés :

Mr le Trésorier de l'association CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIU.

Nous souhaitons toujours recevoir vos articles, faire-parts de naissance, mariage ou décès, vos conseils et suggestions. Merci d'avance.

NEVETTE CORPS - BOUSTIGUES

Un car assurera le transport pour BOUSTIGUES, le mercredi et le samedi.

Départ devant la mairie à 13.30 H.

Retour vers 17 H.

Prix aller et retour: 5 F.

LE BANQUET DES POMPIERS

=====



LES Pompiers avaient choisis le dimanche 13 Décembre pour fêter leur patronne Sainte-Barbe et comme le veut la coutume, un banquet les a rassemblés à l' HOTEL DE LA POSTE.

Mais cette année, cette fête a été célébrée avec plus d'éclat, puisque plusieurs d'entre eux étaient à l'honneur, pour des remises de médailles et d'épaulettes de caporaux:

Mr Gilbert GUEYDAN, médaille d'or pour 25 années de service.

Mr Roger RIVIERE, Lieutenant de la Cie, médaille d'argent pour 20 années de service
Mr Marcel BLANC,

Mr André MOUSSIER, remise d'épaulettes de caporaux pour nomination antérieure.

Mr André MICHELLAND,

Mr Claude JOURDAN, nomination de caporaux et remise d'épaulettes.

Mr Michel PEROT, Mr Gaspard PASDRMADJIAN, Mr Denis ROUX, Brevet National de secourisme; Mr Michel PEROT et Mr Denis ROUX ont depuis apporté à leur B.N.S la qualification de réanimation.

Mr le Dr GARDIN, Maire de CORPS, Mmes J. PAULIN, N. BOULANGER, G. ROUX, conseillères municipales et adjoint, avaient la joie de remettre ces décorations et de féliciter ces dévoués soldats du feu. Mr le Maire rappelait le rôle important de la Compagnie de Sapeurs-pompiers dans le canton de CORPS et remerciait tous les pompiers pour leur dévouement, notamment lors du récent incendie de la ferme ARNEODO aux MORAS.

Un apéritif suivait cette remise de décoration, avant de se retrouver autour d'un excellent repas préparé par Gilbert DELAS, à l'hôtel de la Poste.

Ce repas regroupait les pompiers actifs et retraités, une délégation des Corps de sapeurs-pompiers de la MURE, MENS et Pierre-CHATEL, le Dr GARDIN, Maire de CORPS, Mr PELLISSIER, l'adjoint, Mr le Père DELAPLAGNE, Curé de CORPS, Mr BOULANGER, percepteur, Mr AGRESTI et Mr FRANCESCHINI de l'O.N.F., Mr le Chef Gendarmerie, etc....

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17.10.81

Présents : MMrs et Mmes ICARDIN, PELLISSIER, ROUX, BALMET, BOULANGER,
PAULIN, BLANC, GONTARD.

Absents : MMrs DUMAS, MEGGIAS, DELAS.

Monsieur le Maire donne lecture du budget supplémentaire 1981 don
la balance générale s'établit comme suit :

Dépenses : 19 27 324,97 frs

Dépenses de fonctionnement : 227.413,57

Dépenses d'investissement : 1.699.911,40

Recettes : 1.934.911,40frs

Recettes de fonctionnement : 235.000 frs

Recettes d'investissement : 1.699.911 frs

Excédent global de clôture : 7.586,43 frs

Mas de la Côte et Hôtel du Palais

Déclaration d'utilité publique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune
peut bénéficier de l'exonération des droits d'enregistrement si elle
demande une déclaration d'utilité publique, pour l'achat du Mas de la
Côte et de l'Hôtel du Palais.

Le Conseil Municipal approuve et demande à Mr le Préfet de l'Isère
de bien vouloir déclarer ces acquisitions d'utilité publique.

Emprunt pour l'aménagement de la Cure

Monsieur le Maire est invité à réaliser un emprunt à la Caisse d'
Epargne de la Mure, d'un montant de : 49.500 frs pour financer l'aména -
gement de la Cure.

Le Conseil Municipal fixe à 500 frs par mois, la location de l'
appartement de Mr Fertou, depuis le 1^{er} janvier 1981.

Aménagement parkings et place Opération F.A.U.

LA PARTIE DES TRAVAUX "D'AMENAGEMENT DES PARKINGS ET PLACES" pris
sur le fond d'aménagement urbain, s'élève à 431.594,35frs.

Le plan de financement serait le suivant :

- Subvention F.A.U : 108.250,00frs

- Emprunt 323.344,35frs

emprunt contracté auprès de la Caisse d'épargne de la Mure.

Camping du Lac du Sautet : 2ème tranche

Aménagement de 4 aires d'accueil pour les groupes :

H.T. 327.660 F

T.H.A 57.668,16

Total 385.328,16

Le Conseil Municipal approuve l'exposé du Maire et le charge d'
établir le dossier de demande de subvention.

.....

L'ASSEMBLEE GENERALE DU S.I.V.O.M. DU CANTON

Elle s'est déroulée vendredi à 10 heures, salle de la Mairie à Corps, sous la présidence de Mr René ROUSSEAU, sous-Préfet, du Dr Gérard CARDIN, conseiller général et maire de Corps; de M. René Vincent, président du S.I.V.O.M. et maire des Côtes-de-Corps en présence de MM. les maires et MM. et Mmes les adjoints des 13 communes du canton, Mr Boulanger, percepteur, M. Millot de la D.D.A., MM. Drouot, Morel, Liotard de l'Equipement, M. Honesian de T.D.F. ont participé à cette réunion de travail, qui prévoit les travaux à réaliser en 1982.

Au programme : la route de la Grange. Les glissements de terrain de Corps. La voirie avec subventions F.S.I.R. ou entretien différé.

Le Dr CARDIN rappelle les canalisations endommagées lors des travaux de renforcements coordonnés de la RN.85 qui n'ont pas été indemnisés et prie M. le sous-préfet d'intervenir auprès des PTT pour l'installation des câbles souterrains téléphoniques en attente dans la sortie sud de l'agglomération. M. le maire de Monestier-d'Ambel demande s'il n'est pas possible d'installer les fils téléphoniques sur les poteaux EDF pour supprimer quelques poteaux. C'est possible mais à la charge de la commune.

Programme T.D.F.

M. Honessian annonce qu'il n'y a toujours pas de financement des Htes-Alpes pour le réémetteur de Beaufin et d'Aspres-les-Corps. D'ici la fin 81 aura lieu la remise en état et restructuration aux Côtes-de-Or et création d'un réseau pour le Cros. Mise en place d'une station réémettrice pour Monestier d'Ambel et Pellafol. Mise en conformité pour Sainte-Luce et la Salette. Pour 1982 ou début 1983. Réémetteur 3° chaine à Boustigues. Rien de prévu pour la haute fréquence, il est conseillé aux utilisateurs de s'équiper d'antennes individuelles. Mr Vincent fait part d'un litige concernant l'agrandissement du relais de Boustigues, travaux commandés par T.D.F. et dont la facture dépasse de 30% de devis estimatif.

Debroussaillage, réajustement du tarif horaire. M. Vincent donne lecture d'une lettre du lieutenant des sapeurs pompiers de Corps faisant part de la vétusté des camions pompes. Le S.I.V.O.M. est d'accord pour l'achat d'un camion neuf, il reste à choisir le modèle.

M. Grand, maire de la Salle-en-Beaumont, demande à M. Le sous-préfet de lui ménager un entretien avec le directeur des PTT au sujet de l'appartement du bureau de poste.

Equipement, remplacement du conducteur des travaux à Corps, prévu en juin 1982:

M. Bonnet, maire de Saint-Laurent-en-Beaumont, rappelle qu'il a toujours un atelier vide à la disposition d'un artisan.

Ordures ménagères : différents aspects sont abordés et la maison Paredes fait part d'une étude concernant l'équipement des communes en containers. L'étude est incomplète et devra être revue avec les maires concernés. La séance de travail se termine à 12h.45 et M. le Sous-Préfet la clôture en soulignant le sérieux et la bonne entente des participants et en se déclarant très heureux de participer aux réunions du S.I.V.O.M, il promet d'intervenir à chaque occasion auprès de l'administration concernée. Un repas à l'hôtel des voyageurs réunit ensuite toute l'assemblée autour d'un excellent repas préparé par Antoine.

— — — — —

Deux lapines se rencontrent. - Dites-moi, fait la première, il paraît que votre fils aîné est à Paris!

- Ouï

- On dit qu'il a magnifiquement réussi.

- C'est vrai.

- Et que fait-il ?

- Il est vison chez un fourreur.

Conseil Municipal du 7 Novembre 1981 à la Mairie de la Salette

Présents : MMrs et Mmes : CARDIN, PELLISSIER, ROUX, BLANC, PAULIN, GONTARD, BALMET.

Absents : MMrs et Mmes : DELAS, DUMAS, MEGGIAS, BOULANGER.

Chemin de fer entre Corps et la Salette

Après avoir entendu l'exposé de la Société S.O.F.I.T.E.C. sur le projet de construction d'un chemin de fer à crémaillère entre Corps et le Sanctuaire de la Salette.

Le Conseil Municipal envisage favorablement les points suivants :

- Développement du Pèlerinage de la Salette dont l'impact économique sur la région est important.
- Après avoir délibéré, le C.M. de Corps se déclare favorable à la réalisation de ce projet qui devra tenir compte des trois haltes demandées :

La Salette Fallavaux, St Julien, Col d'Hurtières;

- Demande que le dossier soit présenté au Conseil Général pour envisager avec le département, la création d'une société d'économie mixte, qui prendrait le relais de la S.O.F.I.T.E.C. POUR LA REALISATION de ce projet et en assurer l'exploitation.
- Souhaite que la commune soit représentée au Conseil d'Administration de S.E.M. à créer, avec apport foncier, mais sans apport financier, l'assiette financière de la commune ne permettant aucune intervention en ce domaine.

Aménagement plage du Lac du Sautet.

Monsieur le Maire expose au C.M. que dans le cadre de l'aménagement des bords du lac du Sautet, les travaux de la 1^{re} tranche vont pouvoir commencer.

Electrification rurale - Programme 82

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir le renforcement du poste de la Côte en supprimant le poste de maçonnerie type haut pour l'implanter dans le bâtiment du centre de vacances "Le Mas de la Côte".

- Le renforcement du poste de la plage du Sautet en prévision des aménagements des campings.

Approuvé par le Conseil Municipal.

C'est le Mois des cadeaux - Il est dommage que les enfants d'aujourd'hui soient privés de la joie d'improviser leurs propres jouets. J'ai grandi pendant les années austères de la seconde guerre mondiale dans une ferme, alors que les jouets fabriqués en usine étaient une chose oubliée. Mais j'ai eu de merveilleux substituts.

J'avais une ferme miniature avec un troupeau de vaches en pommes de pin et des champs que je labourais avec un attelage de boeufs faits d'osselets blanchis au soleil. A six ans je savais fabriquer un tracteur avec un touret de coton et un morceau de bougie, une fronde avec un bâton fourchu et un bout de chambre à air, une trompette avec une queue de citrouille. Et tout cela marchait fort bien.

Aujourd'hui les devantures ont beau regorger de jouets compliqués et multicolores, je plains les enfants. On s'amuse davantage avec une boîte en carton vide qu'avec un modèle réduit électronique de bombardier B.52 même s'il peut lancer des roquettes en matière plastique.

David BIGGS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 1981.

=====

Présents: Mrs, Mes: CARDIN? PELLISSIER? ROUX, BLANC, GONTARD, BOULANGER, PAULIN, DUMAS.
Absents/ Mrs BALMET, MEGGIAS, DELAS.

Aménagement de la Maison CATELAN par L'OPAC

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'étude faite par l'OPAC, concernant l'aménagement de la Maison CATELAN, fait apparaître la possibilité de créer 3 appartements:

I T3 - I T2 - I T5.

Pour cette opération, le déficit à la charge de la commune serait de: 40.500 F. L'OPAC serait prêt à céder à la commune, l'écurie et le jardin, ce qui désenclaverait la place Grenette;

Le projet est accepté par 7 oui et 1 contre: P. GONTARD.

Embauche temporaire de Mr Gérard BOULANGER.

Des crédits étant disponibles sur le compte des emplois temporaires, Mr le Maire propose d'embaucher pour une période de 2 mois Gérard BOULANGER, afin de refaire les plans du réseau d'adduction d'eau de la commune.

Le C.M approuve.

Prime unique au personnel non titulaire

Par décret N° 81915 du 9.10.81, une prime unique et exceptionnelle peut s'appliquer au personnel non titulaire, suivant les indices fixés par le décret: Mr MOUSSIER: 600 F. Mme PELLISSIER: 600 F. Mr CHAIX: 300 F.

Modification du CONTRAT DE PAYS DE LA MURE.

Mr le Maire informe le C.M que l'opération "destruction des ordures ménagères" inscrite au Contrat de pays de la Mure ne peut se réaliser le coût étant trop élevé et demande d'annuler cette opération et de la remplacer par l'aménagement des campings du lac du SAUTET.

Le conseil municipal accepte et demande à Mr le Préfet de bénéficier des mêmes subventions: Région: 66.500 F - Département: 28.500 F.

Acquisition d'un car pour la régie de transport.

Mr le Maire informe le C.M que pour rendre la régie de transport plus fonctionnelle, il y aurait lieu d'acheter un grand car et revendre un petit ce qui permettrait de libérer un chauffeur ou même deux pour un même trajet.

Mr le Maire expose au Conseil, qu'il a la possibilité d'acheter un car de 46 places + 10 strapontins; autorisé pour 77 enfants, pour un prix de: 85.000 F T.T.C. Après délibération, le C.M. approuve et charge le Maire de l'acquisition de ce véhicule et de la vente du vieux car.

Augmentation du loyer de l'ancienne Cure.

Mr le Maire informe le C.M qu'il y aurait lieu de modifier le montant du loyer de l'ancienne Cure, inchangé depuis 3 ans.

Après délibération, le montant du loyer est fixé à: 4800 F par an.

Tarif de la CANTINE SCOLAIRE.

Après délibération, le tarif est fixé à : 12 F.

.....

L'indemnité est fixée à 894.F par an à compter du 1.1.81.

Mr le Maire informe le C.M dela non constitution à ce jour du syndicat du C.E.S.

Mr le Maire est autorisé à signer la convention.

Mr le Maire informe le C.M., que la commune peut bénéficier d'une subvention de l'état et du département dans le cadre des "opérations greffes", de 50 % du coût pour l'étude de l'aménagement du quartier du "MAS DE LA COTE" (aménagement du nouveau centre de vacances et des logements sociaux). Quant au 50 % restant à la charge de la commune, ils seraient répartis sur la charge foncière, pour créer des logements sociaux, pour créer le centre de vacances.

Electrification rurale, programme 1981

Lotissement artisanal. Convention avec la S.A.D.I.

Pour mener à bien ces deux opérations, Mr le Maire propose de s'assurer le concours de la S.A.D.I.

Le conseil municipal accepte.

~~~~~



## UN NOEL ..... PAS COMME LES AUTRES !

Je venais d'avoir sept ans ! La neige n'avait pas encore fait son apparition au début du mois de décembre, mais il faisait froid.

Un jour à l'heure de manger la soupe, bien au chaud près d'un bon feu de hêtre, un événement imprévisible se produisait à la maison qui allait changer la face des choses.

Dans la rue baptisée depuis quelques années "Grande Rue" habitait un couple qu'on appelait Fred Escalé et sa femme Sidonie Briquet.

Sur la façade de leur maison aujourd'hui rénovée, figurent, taillés dans la pierre un animal difficile à définir et à chaque extrémité un homme tenant sa tête entre ses deux mains. Personne n'a jamais su me dire quand et comment ces pierres sont venues là.

Mais ce que je sais, et constate c'est qu'elles font partie des curiosités du village. Les visiteurs s'arrêtent et les fixent sur la pellicule.

Fred et Sidonie faisaient l'élevage des moutons.

Ce n'était pas leur faute, si tous leurs vêtements étaient imprégnés à longueur d'année d'une odeur de suif fort désagréable !

Ils habitaient une maison dont les murs étaient aussi noirs que le fond de l'âtre où brûlaient des bûches qui les éclairaient et les chauffaient en même temps.

Sombre était aussi l'escalier qui conduisait dans une pièce unique où ils vivaient repliés sur eux-mêmes.

Fred toujours coiffé d'un chapeau de feutre rond boitait après avoir reçu la foudre, pour s'être mis à l'abri d'un saule près du canal d'arrosage en compagnie de monsieur Espié et monsieur Faure.

L'été quand Fred moissonnait, Sidonie se tenait à côté de lui le suivant pas à pas, le parapluie ouvert sur la tête pour lui faire de l'ombre.

Un soir Fred tomba malade. Sa femme arriva toute essoufflée pour demander du secours à maman.

Ma mère était à la cave entrain de mettre un tonneau en perce pour soutirer le vin dans des bouteilles.

Dans sa précipitation elle jeta le tablier sur le saloir et partit en oubliant de s'assurer que le robinet était bien fermé et que le vin ne coulait pas.

En ouvrant la porte de la cuisine, et pendant qu'elle se lavait les mains elle me dit : Va vite te coucher. Je laisse la lampe éclairée ainsi tu n'auras pas peur !

Maman revint à la maison que fort tard dans la nuit.

Pendant que les sangsues suçaient le sang de Fred, le vin s'écoulait dans la cave.

Fred était soulagé ! mais les pommes de terre, choux et betteraves baignaient dans le vin.

Quand elle s'en aperçut, elle me réveilla.

.....

.....

- Mon Dieu! ma petite! qu'est-ce qu'il nous arrive! quel malheur !  
qu'est-ce j'ai fait!

Et se tenant la tête entre les deux mains maman se mit à pleurer.

Habillée en hâte, je chaussais mes galoches et suivais ma mère. C'était bien un malheur qui nous arrivait! J'évaluais l'importance du désastre car ce vin servait à payer les journaliers qui venaient nous aider à battre le blé, faucher.

Mes frères et moi nous n'avions pas la force encore de remplacer mon père. Et puis ce vin servait aussi de troc dans les moments difficiles.

Maman gardait toujours quelques bonnes bouteilles pour recevoir nos oncles et les cousins de Marseille quand ils venaient en vacances l'été.

Le tonneau de 150 l. était pratiquement vide. Il ne restait plus que la piquette.

Alors avec une casserole je commençais à ramasser tant bien que mal ce vin inutilisable où je pataugeais. J'en remplissais des seaux que maman vidait dans la rigole.

Les pauvres ont souvent la pudeur de cacher leurs misères, et maman ne voulait pas que les voisins s'aperçoivent de sa détresse.

Il fallait absolument que le vin répandu dans la cave disparaisse avant que le quartier s'éveille.

Les jours qui suivirent furent des jours d'angoisse.

Moi je n'étais pas encore parvenue à me consoler du départ de ma soeur aînée "Tita", partie loin de nous pour un an afin d'aider maman à subvenir aux besoins de la famille et pour m'élever.

Maman ne cessait pas de pleurer. Je craignais qu'elle sombre dans le désespoir.

Les fêtes de Noël approchaient à grands pas. En récompense de la réussite au certificat d'études, mon frère était parti chez notre cousin Albert.

C'est alors que les cousins de Marseille nous adressaient leurs vœux de joyeux Noël et du Nouvel an.

Maman leur écrivit son désarroi.

Une réponse arriva par retour du courrier.

- Nous t'offrons le voyage. Viens avec tes enfants passer Noël à Marseille ça te fera du bien.

Comme je commençais à savoir lire je relisais à haute voix pendant que maman préparait le repas.

- Folle de joie je sautais au cou de maman en lui disant :

- Partons maman! Partons à Marseille! Je verrais aussi Odette, la mer, les bateaux !

Un peu plus loin que Fred Escalé, habitait Mélanie Barbarin, une maîtresse femme, amie de maman, de son métier, épicière.

De derrière sa banque et à travers les carreaux de sa fenêtre elle suivait attentivement le va et vient des paysans qui apportaient : beurre oeufs et fromage sur le marché de Corps et ne manquait pas de rappeler à l'ordre ceux qui arrivaient en retard pour livrer leurs marchandises avant le départ des "coquetiers" pour Grenoble.

Sa fille Marguerite habitait Marseille, pas très loin de nos cousins

.....

.....

Cousin Louis se rendit chez Marguerite, en quelques mots la mit au courant de la situation, et l'invita à écrire à sa mère.

- Puisque elle pense venir chez toi pour les fêtes, dis lui qu'elle emmène Gabrielle. La mère Barbarin qui ne manquait pas de caractère donna un ordre à maman :

- Je pars . Tuviens avec moi. C'est entendu!

Alors commencèrent à ma grande joie, les préparatifs du voyage.

L'oncle Albert qu'il avait fallu mettre dans le secret, soignerait poules et lapin, descendrait le foin de la grange. Mme Galvain traiterait la Rouille et la chèvre.

Pour voyager je mettrai mes galoches et rangerai dans la valise les jolies bottines marron qui avaient chacune 20 boutons, un cadeau de ma soeur.

Il ne faudrait pas oublier le crochet! Maman m'avait confectionné un manchon avec une peau de lapin tannée. Je le pendrai autour du cou.

Tout ce que nous allions offrir aux cousins était au frais à la cave.

Seul le lièvre (une surprise) arriverait la veille du départ.

Mélanie s'était débrouillée de trouver à la Salette un beau et gros jambon cru et Pierre Valla heureux d'aller voir son frère Gaston lui préparait un sac de noix.

Alors pour la première fois, entre deux parties de "cinq cents" j'entendais parler d'octroi.

Les marchandises à cette époque ne circulaient pas librement d'une province à l'autre. Certaines denrées étaient taxées d'un droit d'entrée qu'on appelait octroi. Maman prépara donc un gros colis, tout ventru de ce qu'elle aurait à déclarer.

Quant à Mélanie elle ne voulait pas en entendre parler et répondait à ma mère :

- Marguerite viendra nous chercher, et se débrouillera.

Le car de Gap partait à 5 heures du matin et assurait la correspondance pour le train de Marseille.

Le matin du départ maman remit les clés à mon oncle, non sans lui faire des tas de recommandations.

Elle prit la valise d'une main, le gros colis de l'autre. Moi je venais derrière en tenant des deux mains le sac de victuailles plein à craquer qui serviraient de repas en cours de route.

A Gap le train était déjà en gare. Pendant que Pierre s'occupait de faire enregistrer les bagages, maman que je tenais par son manteau trouvait trois places assises dans un compartiment mal éclairé.

Mélanie bousculée de tous côtés arrivait avec beaucoup de peine à nous rejoindre. Il fallut la pousser, la tirer au moment où le chef de gare sifflait le départ dans un nuage de fumée.

En gare de Veynes, une fois bien installés, je m'endormais sur les genoux de maman. Mélanie somnait dans un profond sommeil, Pierre assis près de la portière prenait la responsabilité de veiller sur nous trois.

Le train qui nous conduisait à Marseille était un omnibus s'arrêtant dans toutes les gares.

Les voyageurs s'entassaient dans les wagons et compartiments en s'aidant de leurs coudes.

.....

..... Les cris de Mélanie à qui on venait d'écraser les pieds et "les agacins" me firent sursauter. Je me réveillais et demandais à maman de me donner à manger.

Pierre attrapa le sac dans le filet. Ma mère dénoua la serviette blanche d'où parvenait une bonne odeur de saucisson, de rôti de porc, de tomme, de pain frais cuit au four et des ravioles de pruneaux. Elle n'avait pas oublié la bouteille de piquette et le quart de vin de papa souvenir de la guerre.

C'était la première fois que je prenais le train.

Le va et vient des voyageurs qui criaient, se bouscullaient, m'amusait beaucoup. Il faisait jour et beau. Je ne me lassais pas de regarder le paysage défiler devant mes yeux. J'allais de découverte en découverte, maman m'expliquait ce que je ne comprenais pas.

Lorsqu'elle me dit regarde bien de ce côté, qu'elle ne fût pas ma surprise! La mer, la grande bleue s'étendait à perte de vue devant mes yeux. Mon Dieu qu'elle était belle à l'heure où le soleil se couche avant de disparaître dans les flots!

De gros bateaux rentraient au port. D'autres voguaient sous d'autres cieux. J'imaginai la petite sirène couchée sur le sable fin, attendant de voir apparaître son prince charmant sur le pont d'un navire.

La nuit commençait à tomber juste comme le train rentrait en gare de St Charles.

Une marée humaine se répandait sur les quais tandis que cris, rires, appels fusaient de tous côtés.

Le sifflet des trains qui quittaient la gare me déchiraient les oreilles. Avec une rapidité surprenante la gare se vidait de tous ces voyageurs.

Tout à coup, nous nous retrouvions seuls, piqués au milieu de tous nos bagages essayant de découvrir Marguerite/ Mais Marguerite était en retard. Sa mère fatiguée du voyage s'impatientait et là bas à la sortie les employés de l'octroi nous regardaient en riant. Notre allure et tous ces colis ventrus flairaient de bonnes choses.

Et voilà que Marguerite apparut. Elle agitait la main, nous faisant signe de sortir.

Pierre présenta son billet et son ticket d'octroi. Maman fit le même geste. Mais Mélanie qui tenait son jambon enveloppé dans un sac de pommes de terre n'en avait pas.

Au moment où elle rejoignait sa fille en s'empressant de se débarrasser d'un colis plutôt gênant, un employé lui cria :

- Eh là bas ma mémotte dans ce sac il n'y a rien à déclarer ? Qu'est-ce que c'est ça ?

Il sortit le jambon, et se mit à le soupeser.

Ce n'était pas le moment d'essayer de lui en conter. Marguerite fit signe à sa mère de payer. Mélanie souleva sa jupe, sortit une bourse d'une poche accrochée à la taille et passa à la caisse.

Dans le taxi qui nous emmenait vers notre destination, Marguerite dut subir les invectives de sa mère :

- Sia une bougresse! C'est de ta faute! Tu n'avais qu'à arriver à l'heure! Tu me rembourseras tout ça. Et puis..... le mot de Cambonne retentit au grand étonnement du taxiteur pendant que je découvrais les grandes artères de la ville toutes décorées, illuminées de guirlandes multicolores. Partout il y avait des sapins de Noël.

.....

.....  
C'était Noël! J'étais à Marseille! C'était un Noël pas comme les autres. Rue de l'Avenir cousin Louis et sa mère, inquiets nous attendaient sur le seuil du jardin.

Ce furent des embrassades en n'en plus finir. Maman faisait le récit de notre voyage en ouvrant le colis, pendant ce temps moi je faisais le tour de la maison. Une jolie maison où nous allions vivre quelques jours heureux. Le soir je m'endormais dans un lit bien douillet à côté d'une maman qui ne pleurait plus mais qui souriait.

Au matin du 24 décembre pendant le petit déjeuner, cousin nous dit :  
- Ce matin nous irons voir les vitrines, le vieux port. J'achèterai les poissons pour la bouillabaisse, oursins et violets. Nous reviendrons en passant par la foire aux santons.

A travers les glaces du tramway je voyais des dindes, des canards, des poulets pendus par le cou sous lesquels était écrit : Loto.

Les vitrines des marchands de jouets étaient plus belles les unes que les autres. Celles des pâtisseries et confiseurs regorgeaient de friandises.

Sur le vieux port les gens se pressaient, circulaient avec des tas de paquets.

Moi je regardais tous ces jolis bateaux qui se balançaient au d'une corde qui leur servait d'amarré.

La poissonnière où se servait toujours mes cousins me tendit un gros homard tout vivant, aux puissantes mandibules. J'admirais toutes les différentes variétés de poissons. Comme nous étions loin de Corps, et des morues toutes plates et salées de mademoiselle GROS, servie au repas du vendredi, je la trouvais pourtant très bonne.

Ces oursins m'intriguaient, ressemblant étrangement aux hérissons des chataignes, je voulais voir comment cousin Louis parviendrait à les ouvrir sans se piquer. Quant aux violets, ils n'étaient pas beaux à voir! mais quel délice lorsque je les goûtais.

Maman acheta une bûche de Noël avant de remonter dans le tram.

Puis ce fut la découverte de la foire aux santons.

C'étaient de vraies petites merveilles faites en terre cuite et peintes par des artisans appelés santonniers. Cousin m'en fit choisir trois que je rapportais à Corps.

Le soir à 9 heures je partais avec maman chez Marguerite pour y passer la veillée en attendant d'aller à la messe de minuit.

La mère Barbarin racontait à maman qu'elle avait fait la soupe de creusets à sa fille et à son gendre Fabien. Puis ils parlèrent du pays.

Dans le feu de la conversation ces dames oubliaient que minuit approchait. Les cloches carillonnaient et nous étions encore à la maison.

Les églises du quartier étaient prises d'assaut. Il fallut revenir et se faufiler quitte à étouffer.

Je tirai maman en lui disant :

- Je veux voir! Je veux voir!

Un monsieur me prit sur sa chaise. J'avais une place de choix. Mais Liélanie à cause de sa carure n'avait pas pu rentrer. Elle demeurait dans le tambour debout.

Impatiente, fatiguée, les creusets sur l'estomac, au moment de l'élévation on entendit une douce voix qui disait tantôt en français, tantôt en patois :

Gabrielle! Marguerite! je suis fatiguée je m'en vais.

.....

Il fallut quitter l'église avant la fin de la messe.

Mélanie aurait mieux fait de rester à la maison.

Mélanie aurait mieux fait de rester à la maison.

Dehors je tapais des pieds et faisais un caprice.

Chez Marguerite, de colère je puisais à pleine main dans les papillotes et les chocolats. Maman me tapa sur les mains en disant :

- Arrête! Arrête!

Je n'avais pas envie de réveillonner et je suivais maman sans vouloir embrasser Mélanie.

La rue de l'Avenir était très mal éclairée et déserte. Je commençais à avoir peur. Ma mère n'était pas rassurée et ne parvenait pas à ouvrir le verrou de la porte du jardin. Il fallut sonnet et resonner. Ce fut le locataire du sous-sol qui cria :

- Qui va là?

Je suis la cousine de monsieur Ciamocci. Je n'arrive pas à ouvrir.

- Je viens.

Mais en ouvrant la porte il nous aveugla avec sa lampe de poche. Dans l'autre main il tenait un revolver.

Je tremblais de tous mes membres. Maman se confondait en excuses. Il répondit :

- Madame nous sommes à Marseille et non dans votre village.

Les cousins n'avaient rien entendu. Lorsque maman raconta notre aventure, cousin Louis lisait son journal.

- A quelle heure êtes-vous rentrées ?

- Il était près de deux heures.

- Vous l'avez échappé belle! Boulevard Baille, on a tué un receveur de tram pour lui voler sa sacoche.

Je regardais maman et ne comprenais pas.

Deux petits enfants qui attendaient le passage du père Noël et le retour de leur papa, ne le verraient plus jamais. Pourquoi les hommes sont-ils si méchants un soir de Noël ?

A midi Odette toute heureuse de me voir, arriva avec sa maman. son père conduisait un tram.

Pourquoi es-tu venue ?

- Parce que les sangsues ont sucé le sang de Fred.

- Qu'est-ce que tu dis ??

- Les sangsues ont sucé le sang de Fred. Et si les sangsues n'avaient pas sucé le sang de Fred, je ne serais pas venue à Marseille.

Tout le monde éclata de rire, même maman.

J. ARBOUET

**— — — — —**

Quelques maximes :

Impossible est un mot que je ne dis jamais. (Collin d'Harleville)

Il faut tout prendre au sérieux, mais jamais au tragique. A.THIERS

Le silence est un conseiller qui dévoile plus d'un mystère, et qui veut un jour apprendre à bien parler, doit d'abord apprendre à se taire.

### Con-cours de belote du club du 3<sup>e</sup> âge

Il a eu lieu le samedi 21 novembre, salle de la mairie et a rassemblé près de 80 doublettes,

Tous les participants ont pu être récompensés, grâce à la générosité des commerçants. Le club les remercie ainsi que tous les beloteurs.

Voici le classement de ce concours :

- 1° MM. Garnier - Savoyé
- 2° MM. Françoise - Pascal
- 3° Mr Mme BALMET - BALMET
- 4° MM. Gueydan - Rivière
- 5° MM. Gil - Pierre
- 6° MM. Nanto - Gueydan
- 7° Mr Mme GASPARD
- 8° Mr Mme Delor
- 9° MM Pierre -Frédéric Galvain - Franck Rivière
- 10° MM Blanc - Moussier
- 11° Mmes Corréard - Giraud
- 12° MM Rivière - Dumas
- 13° Frères Jean - Mme M. Rochas
- 14° MM. Patoche - Dumas
- 15° MM. Meyzenc - Roux
- 16° MM. Andrieux - Mary père
- 17° Mr Serre - Melle Serre
- 18° Mr et Mme Boglio
- 19° MM Andrieux - Jambon
- 20° MM. Bernard - Martinelli
- 21° Mm Baillet - Mr Baudoin
- 22° MMmes Bernard - Comte
- 23° Christine - Françoise
- 24° MM. Arnéodo - Louis Roux
- 25° Serre fils et Colette
- 26° Gérard - Jean-Luc
- 27° Francis - Pierre
- 28° Mr et Mme Galvain Paul
- 29° Mmes Pra - Dumas
- 30° Mm Andrieux - Mr Moussier
- 31° Mr Andrieux - Mme Mary
- 32° Mme Jourdan - Mr Cardin
- 33° Mme Coeur - Mr Dournon
- 34° Mmes Moussier - Pra

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Un grand couturier parisien vient de décréter d'un ton péremptoire :

- J'ai décidé que la saison prochaine, les hanches seront plus accusées, la poitrine plus discrète. Ainsi l'allure générale de la femme en sera-t-elle toute changée.
- Mais vos clientes qu'en penseront-elles lui demande finalement une journaliste.
- Mes clientes ?..... ça ne les regarde pas.

-:-:-:-

- LA BOULE DU CHAMOIS -  
-----

En cette période hivernale de l'année, diverses sociétés locales font le bilan de l'année écoulée, ce qui permet de réunir bon nombre de sociétaires, adhérents, participants à titre divers et bien entendu les hommes de terrains : LES JOUEURS.

Mais, qu'y a-t-il de plus normal, de plus légitime que de voir rassemblés autour d'un Président, d'un entraîneur, de conseillers qui permettent à une société si modeste soit-elle, de par son importance, son ancienneté, son histoire, ses traditions, sa vocation de rassembler une jeunesse pleine d'entrain qui favorise et qui oeuvre à l'avenir sportif, culturel, familial à la grande joie de tous, outre d'une société mais d'un canton.

Et à CORPS, 1981 a été une année fructifiante dans bien des disciplines sportives, mais il y en est une qui prend un souffle nouveau : "LA BOULE DU CHAMOIS" - Vous connaissez ? ....

Depuis le début de l'année 1981, une Ecole de Boules a ouvert en effet ses portes aux jeunes de CORPS et des environs et qui regroupe actuellement une vingtaine de "BOULISTES" en herbe. Débutants acharnés, ne manquant aucune séance d'instruction technique ou pratique, c'est sous l'oeil connaisseurs des moniteurs et des "ANCIENS" que cette génération apprend ce noble jeu qu'est LA LYONNAISE.

Au cours de leur divers entraînements, on a pu voir à quel point ces jeunes gens étaient motivés par ce sport qu'ils découvrent et qui les anime d'une volonté tenace pour faire mieux, pour réussir. Car, n'en croyez pas certaines mauvaises langues, le jeu de boules n'est pas de tout repos. Il demande concentration, adresse, sens du jeu et respect mutuel. Ils ne sont pas, pour autant, insensibles aux quelques différents opposant nos anciens pour le point litigieux autour duquel valse le "50" entre les mains expertes des coéquipiers. S'il arrive, rarement, que quelques mordus mécontents quittent le terrain prématurément sans avoir préalablement échangés quelques mots de mécontentement, il n'en reste pas moins que le lendemain ils sont de nouveau à pied d'oeuvre, ne serait-ce que pour passer un agréable après-midi à l'issue duquel perdants et gagnants se retrouvent à la buvette de LA BOULE DU CHAMOIS.

Depuis des dizaines d'années, le terrain de LA BOULE DU CHAMOIS fait partie des loisirs des Corpatus et même des estivants qui, venant de différentes régions de FRANCE, n'hésitent pas à lancer le bouchon.

Qu'ils soient fervents du jeu Provençal, de La Pétonque ou de La Lyonnaise, ils participent joyeusement à ce sport divertissant.

C'est un livre qu'il faudrait éditer pour narrer la vie de La Société "BOULE DU CHAMOIS". Mais soyons modestes. Un essor est actuel et plein d'avenir.

Notre nouvelle Ecole de Boules que nous devrions appeler CENTRE D'INITIATION DE JEUNES BOULISTES part d'un bon pied et a été supervisée habilement par des grands de ce jeu et un avenir prospère promettant d'accéder à un rang digne d'éloges et si non les compétitions internationales, il semble bien que tout le monde vise les championnats nationaux.



.../...

Mais, tout en étant optimistes, le temps aidant et force de volonté, d'entraide et de moyens, les années à venir semblent ouvrir un éventail où les jeunes pourront se personnaliser et s'éclater dans ce noble sport.

La prospérité de la société est le devoir de tous et la clôture bouliste de cette année a prouvé l'intéressement des commerçants, des parents des élèves et des autorités administratives locales, sans compter les instances de la F.I.S.B. et F.F.F.B.

Au cours de l'assemblée qui s'est tenue à la Mairie, ce mois-ci, la remise des prix couronnant l'assiduité et la compétence de nos poulains, différentes distinctions ont été décernées sous la présidence du Docteur CARDIN, Maire et Conseiller Général du Canton de CORPS et de Monsieur VINCENT, Président du S.I.V.O.M. par :

- Messieurs PRA Emile, Président d'honneur,
- LAGIERÉBRUNO, Délégué des jeunes à la Fédération Internationale de Boules, membre du Comité directeur de la Fédération Française,
- Jean GACHET, Président du Comité Dauphiné-Savoie,
- Marcel MOUNIER, Directeur technique Départemental,
- Denis MAUGIRON, Moniteur Départemental,
- Joël GALVAIN, Président de l'Ecole de Boules,
- Antoine BAGGIO, Secrétaire,
- Alexandre SERRE, Moniteur 1er Degré,
- Jean-Pierre DEVOLUY, Moniteur 1er Degré.

A noter, aussi, la présence de nombreux élus locaux qui avaient été conviés à assister à cette cérémonie simple mais fort réussie. A l'issue de quelques mots réconfortants prononcés par les diverses personnalités, les prix suivants ont été décernés :

- 7<sup>ème</sup> Degré : SERRE ALEXANDRE
- 3 " : MAZEAS Philippe
- 2 " : MAZEAS Sandrine, MAZEAS Frédéric, PASDRMADJIAN Carole
- 1<sup>er</sup> " : AGUT Delphine, AGUT Carine, SOLETY Fabienne, SOLETY Laurence, MATHIEU Marie-Charlotte, GUEYDAN Véronique.

En outre, une coupe offerte par Monsieur Henri CHAIX, restaurant des Touristes a été attribuée aux enfants de la Brigade de Gendarmerie.

Une coupe offerte par Monsieur NICOLAS Auguste, assureur, à MIGUEL Philippe et une coupe offerte par Madame ROCHAS Madeleine à PASDRMADJIAN Carole, GUEYDAN Véronique, MATHIEU Marie-Charlotte et FOUILLOUD Sébastien.

Une collation a terminé la cérémonie qui a réuni de nombreuses personnes et qui a permis de faire un bilan de la saison écoulée et de programmer les futures activités que nous souhaitons nombreuses.



## Suite

Art.R.219.4 Code de Route - Les groupements organisés de piétons marchant en colonnes, tels que convois, Processions ne doivent pas être supérieurs à 20 mètres, ils doivent se tenir à droite sur la chaussée, de manière à laisser libre sur la gauche la plus grande largeur possible de la chaussée, et en tout cas un espace suffisant pour permettre le passage d'un véhicule.

Tout groupement de piétons marchant en colonnes ou éléments de colonne et empruntant la chaussée doit être signalé, dès la tombée de la nuit, pendant la nuit et le jour, lorsque les circonstances l'exigent notamment par temps de brouillard, doit être signalé dans les conditions fixées par le ministre de l'Equipement après avis des ministres intéressés.

Le maire détermine le périmètre des "aires piétonnes" et peut fixer, à l'intérieur de ce périmètre, en vue de faciliter la circulation des piétons, des règles de circulation dérogeant aux dispositions du Code de la Route.

D. PERROT

— — — — —

## Femme au foyer

- " A mon ancienne place dit-il, je labourais les champs, trayais les vaches, nourrissais les veaux, hachais la paille, charriais le bois.

P.E.

- "Epatant s'est-il écrié, La femme de Qui ? ".

M.A.S.

NADALIE NICOL remplace MADEMOISELLE ROSE BIAU.  
L'épicerie est ouverte depuis le lundi 11 janvier.

## AGENDA DE LA SEMAINE

### LUNDI

Gigot de mouton  
en pot-au-feu  
aux trois sauces (\*)  
Pommes au four

Bouillon  
au vermicelle  
Soufflé  
au chou-fleur  
Oranges farcies (\*)

### ORANGES FARCIES

(photo)

Evidez 4 oranges; mélangez la chair retirée et coupée en dés à 2 c à soupe de dattes hachées, 1 c à soupe de raisins secs, 1 c à soupe de figues sèches hachées et 1 ou 2 rondelles d'ananas hachées. Arrosez d'un verre de liqueur au choix ou simplement de jus d'orange. Laissez macérer quelques heures. Farcissez les écorces et décorez d'une cerise confite.

### SOLUTION

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 1  | C | R | I | N | O | L | I | N | E  | M  | E  | T  | I  | S  |
| 2  | R | I | D | E | S | C | O | C | I  | N  | E  | M  | A  |    |
| 3  | O | D | E | E | P | I | N | E | U  | S  | E  | S  | B  |    |
| 4  | S | I | A | M | H | N | U | R | S  | E  | O  | L  |    |    |
| 5  | S | C | L | E | R | O | S | E | A  | I  | C  | R  | I  |    |
| 6  | E | U | T | I | N | E | T | R | O  | P  | H  | E  | E  |    |
| 7  | L | A | R | R | O | N | S | E | N  | T  | I  | E  | R  |    |
| 8  | F | E | R | O | E | T | I | R | S  | O  | N  | S  |    |    |
| 9  | L | O | N | A | I | R | E | S | S  | O  | P  |    |    |    |
| 10 | A | R | M | O | I | R | E | B | A  | L  | E  | I  | N  | E  |
| 11 | M | I | A | M | I | R | E | E | R  | A  | S  | O  | N  |    |
| 12 | B | E | T | E | A | S | P | L | E  | S  | E  | M  | A  |    |
| 13 | E | U | E | A | I | A | L | M | A  | R  | A  | T  |    |    |
| 14 | A | R | S | I | N | S | T | E | A  | V  | I  | D  | E  |    |
| 15 | U | S | O | S | E | R | A | S | R  | U  | E  | S  |    |    |

### MARDI

Feuilletés  
au jambon  
Truites aux épinards  
et à l'oseille (\*),  
pommes vapeur  
Poires

Boulettes au  
reste de gigot  
sauce tomate,  
purée de céleri  
Quatre-quarts

### TRUITES AUX ÉPINARDS ET À L'OSEILLE

Faites fondre doucement au beurre ou à la margarine 500 g d'épinards surgelés et 250 g d'oseille surgelée. Quand les légumes sont dégelés, assaisonnez, laissez cuire 10 mn, puis ajoutez 2 jaunes d'œufs battus avec 100 g de crème fraîche. Gardez au chaud. D'autre part, faites cuire à la poêle, au beurre ou à la margarine, 4 truites assaisonnées (15 mn environ). Arrosez de citron, dressez-les sur les légumes.

### MERCREDI

Céleri rémoulade  
Bœuf arlésienne (\*)  
riz créole  
Fromage

Potage aux carottes  
Omelette paysanne,  
salade de cresson  
Compote  
d'abricots secs

### BŒUF ARLÉSIENNE

Faites revenir à l'huile 800 g de bœuf (macreuse) coupé en dés. Ajoutez 2 oignons, 2 carottes et une grosse poignée de persil (le tout passé au mixer). Assaisonnez, mouillez de 2 dl de vin blanc sec et de 2 dl de bouillon (eau et cube). Laissez mijoter tout doucement pendant 3 h. A mi-cuisson, joignez 500 g de tomates pelées et 100 g d'olives hachées. Servez très chaud.

### JEUDI

Osso buco  
à la milanaise (\*)  
tagliatelles  
Salade d'ananas  
à l'orange (\*)

Soupe à la tomate  
Pain de thon,  
salade de laitue  
Tarte aux pommes  
et aux raisins (\*)

### TARTE AUX POMMES ET AUX RAISINS

Pelez 3 pommes, coupez-les en deux, puis chaque moitié en tranches mais sans les détacher. Posez les demi-pommes sur un fond de tarte précuit. Entre les pommes, répartissez 250 g de raisin blanc lavé. Mélangez 2 œufs, 3 c à soupe de sucre, 1 c à soupe de Maïzena, 1 dl de crème fraîche. Versez sur les fruits. Faites cuire pendant 45 mn à four moyen.

### VENDREDI

Poireaux vinaigrette  
Cabillaud  
en papillotes  
au poivre vert (\*),  
carottes au beurre  
Yaourt aux fruits

Soupe verte  
Quiche lorraine  
Pommes

### CABILLAUD EN PAPILOTES

Posez 4 darnes de cabillaud assaisonnées sur 4 morceaux de papier d'aluminium beurrés. Mettez sur chaque darne une noisette de beurre et quelques grains de poivre vert. Fermez les papillotes et faites cuire 25 mn sur le gril du four très chaud. Mélangez 2 dl de crème fraîche, 1 c à soupe de poivre vert et le jus de 1 citron. Faites chauffer au bain-marie. Servez le poisson, arrosé de sauce.

### SAMEDI

Salade frisée  
aux lardons  
Poulet rôti,  
ratatouille (surgelée)  
Bananes  
meringuées (\*)

Soupe au chou  
Risotto aux  
fruits de mer  
Raisin

### BANANES MERINGUÉES

Pelez 4 bananes, coupez-les en deux dans le sens de la longueur et faites-les dorer au beurre. Rangez-les dans un plat à gratin. Battez 4 jaunes d'œufs avec 150 g de sucre et 100 g de beurre; versez cette crème sur les bananes. Fouettez les blancs en neige avec 200 g de sucre glace, étalez la meringue obtenue sur les fruits, faites cuire à four très doux pendant 40 mn (120° C, th 1-2). Servez dans le plat de cuisson.

### DIMANCHE

Choucroute  
au canard (\*)  
Salade de fruits  
à la menthe (\*)

Cannelloni au  
reste de poulet (\*)  
Crème caramel

### CANNELLONI AU RESTE DE POULET

Faites cuire une douzaine de pâtes à cannelloni à l'eau bouillante. Faites revenir à l'huile 300 g de reste de poulet cuit, oignon, 150 g de jambon cuit (le tout haché), assaisonnez. Mélangez à 1 bol de béchamel au fromage et farcissez les cannelloni. Arrosez-les de coulis de tomates, saupoudrez de gruyère et faites gratiner.

## L'INCENDIE DES MORAS à PELLAFOL

### Un Pompier blessé

Le mardi 2 décembre, vers 20h. un incendie attisé par un vent violent a détruit en quelques heures la ferme de la famille Arneodo, exploitant agricole aux Moras, commune de Pellafol.

Les pompiers de Corps, arrivés rapidement sur les lieux, purent protéger les bâtiments voisins, mais le feu avait déjà détruit en grande partie le bâtiment qui abritait l'habitation et la ferme.

Les propriétaires, Mr et Mme ARNEODO, leur fils Patrick et les 5 enfants de la D.A.S.S. placés chez eux, furent accueillis dans des familles voisines.

Le bétail put être sauvé et recueilli par les agriculteurs. La solidarité rurale s'est manifestée spontanément envers cette famille méritante, si cruellement éprouvée.

Tous les habitants de Pellafol ont apporté leur aide aux pompiers de Corps, qui, depuis le début du sinistre, se sont relayés sous les ordres du lieutenant Rivière. Les pompiers de la Mure, avec le commandant Lerat, sont venus en renfort. Le commandant Paillot de Grenoble était sur les lieux, ainsi que le docteur Cardin, conseiller général de Corps et le commandant Mazeas, chef de brigade de Corps.

Mardi soir, alors qu'il combattait le sinistre; M. Fernand Sambain sapeur pompier de Corps a été blessé au visage et a reçu les soins du docteur Cardin.

Mercredi soir, l'incendie n'était toujours pas maîtrisé.

-:-:-:-:-

### SOUSCRIPTION

Les personnes qui désirent témoigner leur sympathie et leur solidarité à la famille ARNEODO, sont informés qu'une souscription est ouverte jusqu'au 31 décembre à la Mairie de Corps.

Une urne est en place pour recevoir les dons.

-:-:-:-:-

### AVIS DE LA MAIRIE

La municipalité envisage la construction d'appartements (à usage locatif ou avec accession à la propriété), sur le terrain situé au-dessus de la Colonie de Ste GENEVIEVE des BOIS. Livraison fin 1983. Dans le but d'adapter ces logements aux besoins de la population, toutes les personnes intéressées, sont priées de se faire inscrire en Mairie où le questionnaire ci-joint leur sera remis. Cet avis concerne aussi les employeurs qui désirent des logements pour leur personnel.

Il est possible d'utiliser le questionnaire ci-joint.



# COMMUNE DE CORPS

LA COMMUNE DE CORPS SE PROPOSE DE PARTICIPER A LA REALISATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (NB DE LOGEMENTS A DETERMINER), SITUÉ A PROXIMITÉ IMMEDIATE DU CENTRE DU VILLAGE.  
UN RECONSEILLEMENT MINUTIEUX DES BESOINS PERMETTRA DE MIEUX SITUER L'AMPLIEUR DU PROJET AINSI QUE SON IMPACT SUR LE VILLAGE.  
LES RESEIGNEMENTS QUE NOUS VOUS DEMANDONS DANS CE FORMULAIRE DEVONT ETRE RAPIDEMENT ENVOYES A LA MAIRIE DE CORPS. NOUS INSISTONS SUR LE FAIT QUE CETTE FICHE DE RESEIGNEMENTS NE SERVIRA QU'A PRECISER LES BESOINS EN LOGEMENTS SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

TOUTES REPONSES AURONT LEURS INTERETS. ET NOUS COMPTONS SUR VOTRE PARTICIPATION.

CORPS LE 5 JANVIER 1982



VOTRE FAMILLE



VOTRE FUTUR LOGEMENT

|      |          |     |      |
|------|----------|-----|------|
| NOM: | ADRESSE: |     | TEL: |
|      | PRENOM   | AGE |      |
|      |          |     |      |
|      |          |     |      |
|      |          |     |      |
|      |          |     |      |
|      |          |     |      |

| SOUHAITEZ-VOUS                | METTRE UNE COIX DANS LA CASE CORRESPONDANTE. |   |   |   |
|-------------------------------|----------------------------------------------|---|---|---|
|                               | 1                                            | 2 | 3 | 4 |
| ACHETER VOTRE LOGEMENT        |                                              |   |   |   |
| LOUER VOTRE LOGEMENT          |                                              |   |   |   |
| UN GARAGE MITOYEN             |                                              |   |   |   |
| DES GARAGES GROUPES PROCHES   |                                              |   |   |   |
| UTILISER VOTRE TERRAIN POUR : |                                              |   |   |   |
| VOUS ISOLER                   |                                              |   |   |   |
| REALISER UN POTAGER           |                                              |   |   |   |
| FAIRE UNE AIRE DE JEUX        |                                              |   |   |   |

#### CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de:  
ANIS RAJHI fils de Mr et Mme Amor RAJHI.  
SYLVIE COMBE fille de Michel et Brigitte COMBE, petite fille de  
Mme Suzette GENOVA  
Cédric TURINI fils de Georges et Pierrette TURINI et petit-fils de  
Mr et Mme ANDRIEUX, Maire de la SALETTE.  
Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs  
vœux aux bébés.

#### CARNET BLANC

En Décembre ont été célébrés les mariages de:  
Christian LOTHIER et Gilbert DELAS  
Patricia BROGGI et Michel FRENOY, fils de Mr et Mme FRENOY née Henriette BERNARD  
Nous leur adressons nos sincères félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

#### CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec peine le décès de:  
Mr et Mme Adrien GRISE de LYON, frère et belle-soeur de Mme Judith CORREARD.  
Mme Henriette BROET, née PALTANI, Mère et belle-mère de Mr et Mme Hervé BROET.  
Mme Marie-Loise CONSOLIN, soeur et belle-soeur de Molles Consolinet et de  
Mr et Mme Joseph CONSOLIN.  
Mme Yvette ROCHAS, épouse de Mr Edmond ROCHAS, belle-fille de Mme Jeannette  
ROCEAS et petite-fille de Mme Madeleine ROCHAS et de  
Marguerite Peytard.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères  
condoléances.

=====

#### RENCONTRE AU VILLAGE DE VACANCES

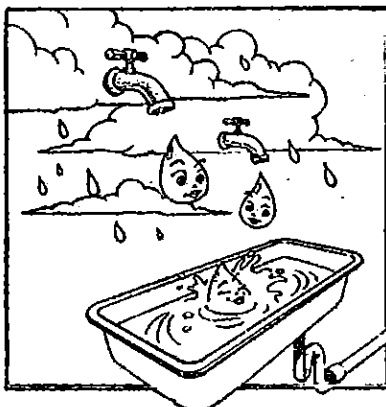
Une rencontre avec un Club du 3<sup>ème</sup> Age de la région Parisienne aura lieu  
le jeudi 28 janvier à 19 h au Village de Vacances, repas en commun.  
Départ devant la mairie à 18.30 H.  
SE FAIRE INSCRIRE AU CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE, avant le mardi 26 janvier.

=====

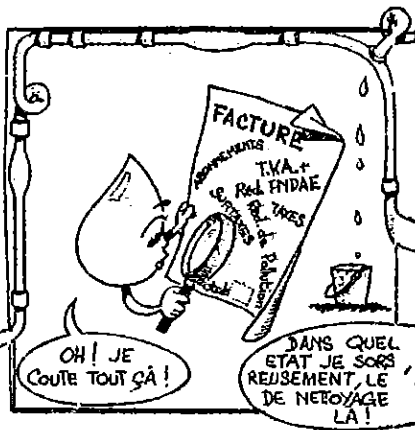
#### REPAS DE SAINTE AGATHE

Le traditionnel repas de Ste Agathe aura lieu le vendredi 5 Février à 20 H  
à l'Hôtel de la Poste, toutes les dames et demoiselles sont cordialement  
invitées et priées de se faire inscrire auprès de Mme Louise COMTE et  
Mme Marcelle RIVIERE.

# La fabuleuse histoire d'une petite goutte d'eau



Mille fois par jour, vous ouvrez le robinet d'eau : l'eau est là, toujours disponible, sans cesse renouvelée. D'où vient-elle, où va-t-elle ? Toute son histoire est inscrite sur votre facture.



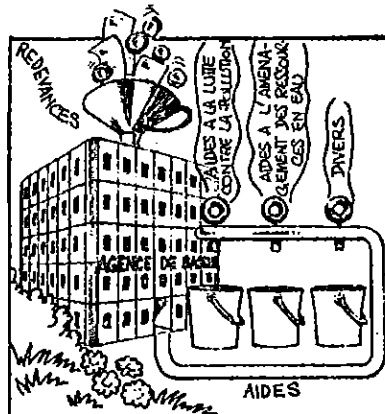
Pour vous amener cette eau, des travaux sont nécessaires (barrages, forages, usines, conduites). Ils représentent le prix brut de l'eau qui peut être très différent d'une commune à l'autre. Puis apparaissent d'autres taxes et redevances diverses : suite de l'histoire de cette goutte d'eau.



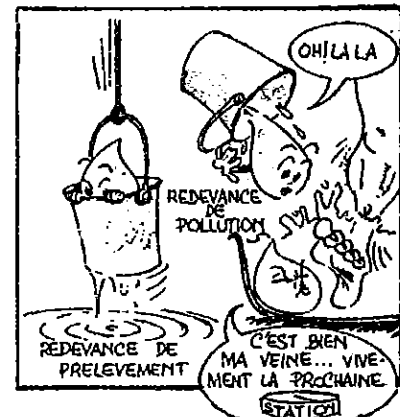
Notre goutte d'eau chargée de déchets divers rassemble à ses millions de sœurs qu'il faut collecter, transporter et épurer avant de les rendre à la rivière. Votre commune effectue ce travail et pour ce faire perçoit une redevance d'assainissement dont elle fixe le montant.



Mal, cette goutte d'eau qui coule du robinet quelqu'un l'a probablement déjà utilisée et quelqu'un d'autre, plus loin l'utilisera. Il y a donc entre chaque usager de la goutte d'eau une solidarité obligatoire, même si elle est involontaire.



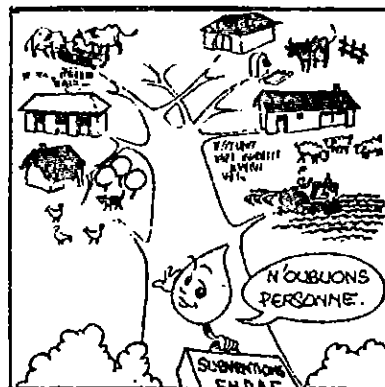
Symboles de ce lien, les Agences de l'Eau jouent un rôle de mutuelle entre tous les usagers. Pour aménager les ressources en eau et lutter contre leur pollution, elles perçoivent des redevances auprès de ceux qui prélèvent, consomment et polluent l'eau et redistribuent les fonds ainsi collectés.



- La redevance de prélèvement sert à financer les actions destinées à garantir la qualité de l'eau et assurer la sécurité d'approvisionnement des usagers.  
- La redevance de pollution permet d'aider à la construction et à l'entretien des ouvrages d'épuration des eaux usées.



L'importance de ces redevances est décidée par le comité de Bassin où siègent des élus et des usagers qui vous représentent. A compter de 1982, un effort plus important est fait dans la lutte contre la pollution ; ceci entraîne une augmentation sensible des redevances à verser à l'Agence.



Enfin, l'Etat perçoit la redevance du Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau Rurales (F.N.D.A.E.) pour subventionner l'alimentation en eau et l'assainissement des zones rurales et la T.V.A.



Voilà, vous en savez plus sur votre facture d'eau. Peut-être, considérerez-vous d'un autre oeil cette goutte d'eau qui arrive chez vous déjà chargée d'histoire, et dont la vie se prolonge, ne l'oubliez pas, après vous avoir rendu service.



## LA FACTURE D'EAU

En réglant votre quittance, vous réglez le coût de la fourniture de l'eau mais aussi le coût de l'évacuation des eaux usées et de la lutte contre la pollution

C'est ce que signifient les différents rubriques de votre facture d'eau.

|                                                        |  |                                       |  |
|--------------------------------------------------------|--|---------------------------------------|--|
| FACTURE EAU - ASSAINISSEMENT                           |  | MONTANT DE LA PARTIE A PAYER AVANT LE |  |
| NOM, Prénoms, Adresse, Code Postal, Ville, Département |  | MONTANT TOTAL                         |  |
| ABONNEMENT                                             |  | MONTANT TOTAL                         |  |
| LOCATION ENTRETIEN COMPTEUR                            |  | MONTANT TOTAL                         |  |
| SURTAXE COMMUNALE                                      |  | MONTANT TOTAL                         |  |
| REDEVANCE ASSAINISSEMENT                               |  | MONTANT TOTAL                         |  |
| FONDS NATIONAL                                         |  | MONTANT TOTAL                         |  |
| LUTTE CONTRE LA POLLUTION                              |  | MONTANT TOTAL                         |  |
| REDEVANCE DE PRELEVEMENT AGENCE DE BASSIN              |  | MONTANT TOTAL                         |  |
| MONTANT A INTERVALLE                                   |  | MONTANT TOTAL                         |  |

\* C'est le prix de la fourniture d'eau, et éventuellement de la location et de l'entretien du compteur, qui rémunère la Commune si elle assure elle-même le service, ou la Société distributrice à qui il a été confié. Ce prix varie sensiblement d'une commune à l'autre en fonction du fait de servir de l'eau.

\* Lorsque la gestion du service est confiée à une Société distributrice, la Commune reçoit cette surtaxe pour financer les investissements (travaux, réseaux, réseaux...).

\* La Commune reçoit cette redevance pour financer les réseaux d'égouts et, le cas échéant, la station d'épuration.

\* Le Fonds National pour les Adductions d'Eau Rurales (F.N.A.R.) est une caisse de solidarité gérée par l'Etat pour aider les Communes les moins favorisées.

\* Redevances perçues pour le compte de l'Agence de Bassin (\*\*)

\* Taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) perçue pour le compte de l'Etat.

(\*\*) Vous cotisez aussi à la MUTUELLE DES USAGERS DE L'EAU qu'est l'Agence de Bassin en lui versant deux redevances :

- une redevance sur les prélèvements d'eau qui lui permet d'apporter une participation financière aux travaux d'amélioration de la ressource : barrages, aqueducs, protection des eaux souterraines, amélioration de la distribution ... (il arrive que le service de l'eau ne la fasse pas apparaître sur sa facture) ;
- une redevance sur la pollution qui lui permet d'aider les Communes à construire des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration, et à les faire bien fonctionner.

L'Agence de Bassin redistribue l'argent qu'elle perçoit. Elle aide ainsi les Communes et aussi les Industriels qui doivent lui payer les mêmes redevances, à réaliser des travaux. Elle intervient ainsi tout le long de la chaîne d'opérations qui permet d'amener l'eau à votre robinet et d'évacuer vos eaux usées.

En 1982, les redevances de l'Agence augmentent pour permettre d'aller plus loin dans la sécurité de votre alimentation en eau et dans la lutte contre la pollution.

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

~~~~~

$$\begin{pmatrix} 1 & 0 \\ 0 & 1 \end{pmatrix}$$

Résultats du concours de befoote organisé par le
FOOT-BALL CLUB de L'OBLOU . CORPS .
au profit de la famille ARNEODO

Le Vice-Président du F.C.O, M^r COSANDEY, responsable du concours et les membres du bureau sont à féliciter pour l'organisation de cette soirée.

Une mention spéciale à VELENSEK Franck et MARCOU Franck pour la collecte des Lots.

Nous remercions l'Arbitre dévoué M^r FRANCESCHINI

Les trois premières doublettes :

- 1^o DELOR G et C ... 8640 PTS
- 2^o ROUX L et SAVOYE ... 8620 PTS
- 3^o BOREL et FELIX ... 8580 PTS

Détail des recettes

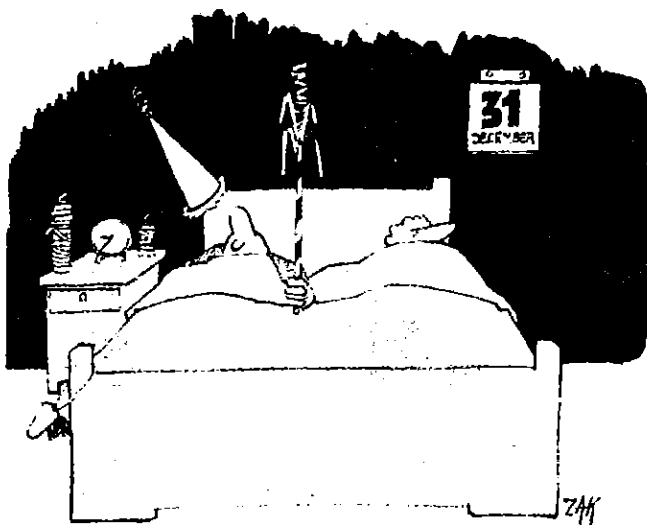
48 doublettes à 40 ^F	→	1920 ^F
Don de M ^r BAGGIO	→	200 ^F
Don de M ^r FERRIERE	→	50 ^F
Don de M ^r MAZET PAUL	→	100 ^F
Don du Jambon M ^r MARCOU BUVETTE	→	750 ^F
		3020 ^F

Le Samedi suivant M^r COSANDEY en compagnie des organisateurs a remis à Madame ARNEODO un chèque de 3020^F.

LE FOOT-BALL CLUB de L'OBLOU remercie les commerçants de CORPS de leurs dons et toutes les personnes venues apporter leur soutien lors de cette soirée exemplaire de la solidarité

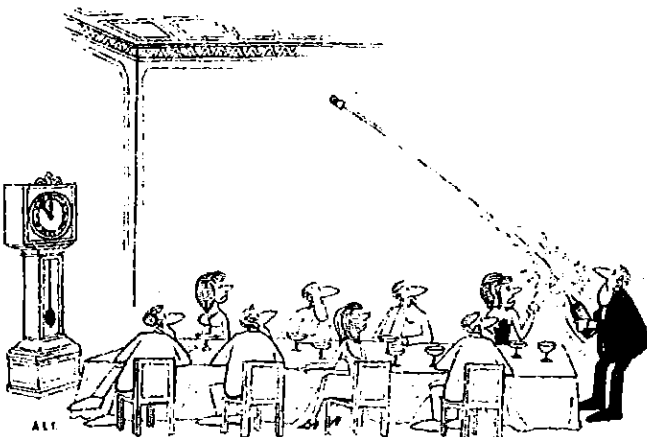
- le bureau du F.C.O. -

HUMOUR



A.L.I.

Tu as bien mis
le réveil sur minuit ?



- Oh, idiot, tu as tout gâché !
Il n'est pas encore minuit !



BILL MARSH '50N

Sans paroles.

LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

HORIZONTALEMENT

1. Elle bouffe. Résultat d'un croisement.
2. Signes des temps. Pour associer. Effet de Lumière.
3. Voisine de la ballade. Embarrassantes.
4. Vieux pays d'Asie. Bonne anglaise. Bout de col.
5. Vieillesse. Forme d'auxiliaire. Signal d'alarme.
6. Obtenu. Récipient. Orgueil de chasseur.
7. Hommes de foire. Intact.
8. Archipel au nord de l'Ecosse. Casse-pipe. Timbres.
9. L'être anonyme. Bases d'envol pour rapaces. Direction du vent.
10. Meuble de rangement. Morceau de parapluie.
11. Plage américaine. Bramera. Mets d'âne.
12. Comme chou. Dévi-
doir. Quitte adroitement.
13. Vient d'avoir. Petit ani-
mal. Victoire franco-an-
glaise. Avaro.
14. Bois détruits par le feu.
Boisson d'outre-Manche.
Vacant.
15. Coutumes. Prendras
des risques. Mouvements
impétueux.

4. Adverbe. Instrument de
mesure. Victime de Zeus.
5. Hardi. Peut se manifes-
ter en éclats. Romains.
Poids lourds.
6. Ancienne boîte à musi-
que. Devant le prince. Sans
complication.
7. Appel au chien. Certains
sont battus.
8. Couventine. Titre pour
Churchill. Surprit.
9. Trou normand. In-
soumis.
10. Garniture de flèche. Ile
de l'U.R.S.S.
11. Travaux d'agents spé-
ciaux. Pas ici.
12. Il porta son père dans
un sac. Chute d'organe.
Constaté.
13. Possessif. Complica-
tion inutile.
14. Préfixe. Limites boi-
sées. Il a la bougeotte.
15. Instrument de mesure.
Dieux romains.

VERTICALEMENT

1. Club sportif. Source
d'éclairage.
2. Fait peur à certains.
Mieux vaut les avoir de son
côté.
3. La perfection. Parfu-
ment les mets.